



## CSEC de mars 2021 Déclaration de la CGT

# Pendant la pandémie la chasse aux ETP s'amplifie à FTV

C'était il y a un an, en plein conflit sur les retraites, presque une autre époque. 12 mois de pandémie se sont écoulés. Un cauchemar qui dure, avec son lot de mensonges d'état sur les masques, le dépistage, le confinement, les vaccins, l'épuisement du système hospitalier... Les errements d'une Macronie dont l'inefficacité face à la circulation du virus aura été à la hauteur de son arrogance toute monarchique.

## Le laminage en règle du monde culturel

12 mois qui ont bouleversé le pays, mis à mal les rapports sociaux, précipité les changements dans les façons de travailler, affaibli les collectifs, provoqué l'une des pires crises économiques et sociales dont nous ne mesurons pas encore à ce jour toute l'ampleur : les conséquences sur la restriction des libertés, sur le monde de la Culture avec la fermeture des cinémas, théâtres, salles de concerts et musées, sur l'état de santé mentale des citoyens, l'explosion de la précarité, les suppressions d'emplois par centaines de milliers, 1000 PSE en cours, 38% des 18-24 ans en contrat précaire ou sans contrat, 8 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire (+ 69% par rapport à 2019)...

A ce jour, les occupations des théâtres et des lieux de culture animées par la CGT se poursuivent face à un gouvernement qui ne sait pas plus gérer la pandémie que la crise sociale qu'elle provoque. Bien pire, en pleine crise de l'intermittence, le gouvernement s'acharne à vouloir mettre en œuvre coûte que coûte sa réforme de l'assurance chômage pour rabaisser encore les droits des plus fragiles. L'idéologie, « quoi qu'il en coûte ».

## L'indécrottable effet d'aubaine sur les ETP à FTV

Dans ce contexte de saccage des droits des précaires qui sont aussi nos collègues de travail, la direction de FTV se félicite de ses résultats financiers dans un communiqué diffusé la veille de ce CSE Central. Un satisfecit plus que douteux quand on sait, comme l'a confirmé la direction financière, que ce résultat positif aura été obtenu « grâce à » la crise du COVID, sur le dos des salariés non-permanents privés de contrats et de salaire pendant le confinement.

La chasse aux ETP serait-elle devenue la seule boussole de la direction ? La question se pose légitimement face au projet de transfert des salariés des émissions en gestion directe comme Télé matin, Thalassa, Faut pas

rêver, des Racines et des ailes à FTV Studio. 86 salariés concernés qui sont sous le choc. Où s'arrêtera donc cette spirale infernale ? FTV deviendra-t-elle bientôt un simple service de commande et de diffusion de programmes fabriqués à l'extérieur ?

La politique de l'emploi doit être réexaminée au fond. Les objectifs de réduction d'ETP avancés par la direction lors de la négociation de L'Accord du 7 mai 2019 sont clairement inatteignables et ce n'est pas une surprise pour nous puisque l'Accord indiquait clairement que « *les organisations syndicales représentatives contestent la capacité de l'entreprise à soutenir cet objectif (de suppression de postes) et entendent le démontrer à l'occasion de l'analyse, projet par projet, des besoins liés aux perspectives de développement* ».

Les faits nous donnent aujourd'hui raison et la direction de FTV cherche à contourner l'Accord du 7 mai 2019 car objectivement il lui est impossible de soutenir les objectifs de réduction d'ETP tout en menant de front ses projets de développements.

## Changer de méthode pour éviter l'explosion

Qu'on le veuille ou non, la crise sanitaire impacte fortement la vie de l'entreprise et le lancement de ses projets. On ne peut maintenir le rythme initial sans tomber dans des complications organisationnelles et humaines insurmontables, génératrices de souffrance et de conflictualité, comme nous le voyons sur le dossier du CDE, celui des régies automatisées en région ou celui de l'évolution du système d'éclairage des plateaux du Siège.

On pourrait aussi évoquer la situation de Malakoff après l'arrêt de France Ô, le mal-être des équipes déménagées de Vanves au Siège ou les conflits générés par le projet de 18h30 sans moyens en région, la suppression du service des illustrateurs sonores à l'information ou le mal-être devenu systémique des techniciens de la Fabrique.

On ne peut surtout pas faire fi de la méthode qui estimerait que la prise en compte des enjeux sociaux et humains serait « à la carte » et non pas « dans le menu ». Faute de quoi, faute d'une réévaluation de la méthode de déploiement des projets, faute d'une application loyale et entière des accords, faute d'une adaptation des moyens humains aux objectifs que l'Etat assigne à l'entreprise, la souffrance pourrait rapidement se muer en une colère sociale de grande ampleur.

Le 31 mars 2021